

NON AU RÉFÉRENDUM CONTRE L'ENGAGEMENT DES NOUVEAUX COLLABORATEURS PRÉVUS EN 2018...



...PROPOSÉ PAR LE COMITÉ RÉFÉRENDAIRE
« HALTE À LA CONFISCATION FISCALE À MEYRIN ».



LE PDC MEYRIN-COINTRIN NE SOUTIEN PAS LE RÉFÉRENDUM PROPOSÉ PAR LE COMITÉ RÉFÉRENDAIRE...

... qui a pour but de contrer l'engagement d'une quarantaine de postes de travail nécessaires au bon fonctionnement de notre administration communale, compte tenu du développement démographique et urbanistique de Meyrin.

Notre groupe s'oppose énergiquement à la définition d'une « confiscation fiscale » car le budget 2018 voté par une majorité du Conseil municipal est équilibré et il n'engage aucune augmentation de la fiscalité. Le taux de centime additionnel à Meyrin reste à 44.

LA CONFISCATION FISCALE ÉVOQUÉE PAR LE COMITÉ RÉFÉRENDAIRE EST DONC MENSONGÈRE !

QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'ADMINISTRATION COMMUNALE EN CAS D'ACCEPTATION DE CE RÉFÉRENDUM ?



Service de la gérance et entretien des bâtiments

Sans concierges et sans nettoyeuses, il sera impossible d'ouvrir l'école des Vergers qui a fait l'objet d'un investissement de plus de 50 millions et qui doit accueillir, en septembre prochain, près de 250 élèves.



Petite enfance

Sans les 16 postes budgétisés pour le fonctionnement de ce service, les crèches, qui viennent d'être ouvertes et dont les investissements communaux dépassent la dizaine de millions de francs, ne pourront pas accueillir l'ensemble des enfants alors que la demande est très forte et la liste d'attente encore très longue.



Sécurité municipale

Ceux qui lancent aujourd'hui le référendum sont les mêmes qui, hier, préconisaient un renforcement de la sécurité municipale. Ces mêmes personnes s'opposent à l'engagement de deux nouveaux «Agent de la police municipale» ainsi que l'engagement d'un(e) assistant(e) administratif(ve). Ceci impliquera une perte significative de la sécurité sur notre commune et occupera des agents à des tâches administratives plutôt que d'être sur le terrain.



Service des aînés

À la demande du Conseil municipal de rechercher un local plus grand, mieux adapté au nombre croissant des aînés, le Conseil administratif a trouvé un nouveau lieu plus adéquat. Le refus d'un poste à 50% d'un animateur ne permettra pas un accueil approprié comme prévu.



Levée des ordures

En supprimant les 2 postes dévolus à la voirie, la levée des ordures ne sera plus assumée. Avec le quartier des Vergers à inclure dans les tournées de ramassage des écopoints il est indispensable de pouvoir compter sur ce renfort. Sans quoi, le planning actuel devra être revu à la baisse.



Entretien des espaces verts

Sans la possibilité d'engager le personnel nécessaire à l'entretien des nouveaux espaces verts, il ne sera tout simplement pas envisageable de maintenir, comme il se devrait, les abords bucoliques du lac des Vernes appréciés de l'ensemble de la population.

Nous vous laissons le soin de mesurer la bêtise de ce référendum et c'est pour toutes ces raisons que nous vous recommandons de ne pas le signer.

